



LA FINANCE CHRÉTIENNE ?

Paris, le 15/2/2025

Que comprendre de cette appellation ?

Comment je réagis à cette proposition ?

Quel type de gestion je souhaite adopter pour mes actifs financiers ?

Comment, d'après moi, Éthique et Investissement devrait se positionner face à l'apparition de ce nouveau concept ?

Genèse de cette synthèse :

7 personnes du [CA](#) ont répondu à l'interpellation, dont 2 religieuses, sur un total de 15 administrateurs, malgré un appel pressant au dernier conseil (29/01/2025). Donc, on peut constater que la majorité des administrateurs n'a pas souhaité s'exprimer sur la question.

Les contributeurs ont tous marqué une vraie réticence envers la notion de finance chrétienne.

Le concept est un contre-sens. A l'aide de témoignages et d'exemples vécus, chacun a eu une approche de la finance sans qu'elle soit spécifiquement chrétienne. Il y aurait même pour certains une incompatibilité apparente entre les préceptes du christianisme et la finance en tant que science et pratique de l'argent.

L'Histoire, depuis longtemps (18 siècles) a été confrontée au dilemme finance/christianisme. Au sein du christianisme lui-même on trouve des positions différentes, comme entre le catholicisme et le protestantisme. Ce soi-disant concept est une véritable provocation !

La pensée sous-jacente ne serait-elle pas la recherche d'une prise de contrôle sur une finance revendiquée en fait comme communautaire, un outil marketing agressif, une captation d'actifs financiers avec une tentative de labellisation mensongère ? La finance chrétienne s'entoure d'un monde de définition très flou (impact, etc. ...) et mène parfois un discours incohérent en recherchant une performance forte, qui pourrait même être contraire à la vision chrétienne du refus de l'avidité.

L'un des contributeurs pose l'alternative suivante : soit on utilise sa raison et alors l'investissement n'a rien de spécifiquement chrétien, soit on introduit la révélation (caractéristique de la Foi) dans sa décision et alors le placement ne peut plus être considéré comme professionnel.

Le concept pourrait être perçu comme nocif, si l'investisseur est enfermé dans un système de réponses toutes faites, dispensant d'une réflexion personnelle. Un contributeur cite [Mensuram Bonam](#) et les dangers de cases à cocher. Dans ce cas, la finance chrétienne est contraire à l'essence du christianisme, au [principe de subsidiarité](#), et à celui de la liberté de l'homme, fondement de sa dignité. Ces

derniers principes ne sont d'ailleurs pas propres au christianisme, mais à l'humanisme.

La solution proposée serait de permettre aux investisseurs de développer une réflexion personnelle, forcément marquée par les convictions et les exigences personnelles de chacun.

Parlons d'une éthique partagée de la finance.

Cette démarche est recherchée par le plus grand nombre d'humanistes. N'est-ce pas la [démarche d'Éthique et Investissement](#), ouverte aux personnes de bonne volonté ?

Un contributeur parle d'une formation du chrétien à la finance et à ses développements extra-financiers (ESG/RSE) intégrant évidemment une réflexion et une incitation au discernement éthique libre, plutôt qu'à la finance chrétienne.

La finance n'a pas besoin d'être chrétienne pour être mise au service de l'humanité ; chacun, de quelque origine ou appartenance que ce soit, est concerné, et pas seulement les chrétiens !

Texte rédigé par Olivier Johanet, à partir d'une réflexion collégiale entre des membres du Conseil d'Administration d'E&I.